



*Bilan des activités de l'ADS
2005*

Janvier 2006

SOMMAIRE

1. Introduction.....	3
2. Plan d'action de l'ADS pour 2005.....	4
3. Bilan des réalisations de l'ADS.....	4
3.1 Les demandes de financement des projets soumis par les acteurs locaux.....	4
3.2 L'appui et le financement des projets.....	5
3.3 Les Visites de terrain.....	6
3.4 Le partenariat.....	7
3.5 Le suivi des programmes sectoriels et territoriaux.....	7
3.6 Le renforcement des capacités des partenaires et des acteurs locaux.....	8
3.7 Les Fonds de Développement Local.....	9
3.8 La gestion des ressources financières et humaines de l'agence.....	9
3.9 Le Suivi du projet de déploiement du Système d'Information et de Gestion SIG - ISADS.....	9
3.10 L'évaluation des projets et des procédures de l'agence et l'audit.....	10
3.11 La restructuration de l'agence.....	10
3.12 La révision du Manuel De Procédures de l'agence.....	10
3.13 Le Conseil d'Administration.....	10
3.14 La stratégie 2006-2010.....	11
3.15 L'Initiative Nationale pour Développement Humain.....	11

1. Introduction

Depuis le démarrage effectif de l'ADS en 2001, cette dernière a financé environ 1356 projets ; répartis sur toutes les provinces et préfectures du royaume. Il s'agit de projets entrant dans le cadre de la mission dévolue à l'agence qu'est la lutte contre la pauvreté, la vulnérabilité et l'amélioration des conditions de vie des populations démunies. La mission de l'ADS s'inscrit dans la même philosophie que « l'Initiative Nationale pour Développement Humain » lancée par S.M le Roi Mohammed VI lors de son discours à la nation. Cette initiative illustre le souci de répondre aux aspirations du peuple marocain.

Sa majesté le Roi a souligné que :

"Partant de ces atouts, de ces référentiels et des enseignements tirés des expériences passées, l'Initiative que nous lançons aujourd'hui doit se décliner sous le signe de la citoyenneté réelle et agissante, et procéder d'une démarche résolument novatrice. Trois axes principaux ont été fixés pour la méthodologie d'action. Il s'agit, de s'attaquer au "déficit social dont pâtissent les quartiers urbains pauvres et les communes rurales les plus démunies, notamment par l'élargissement de l'accès aux équipements et services sociaux de base, de promouvoir les activités génératrices de revenus stables et d'emplois, tout en adoptant une action plus imaginative et plus résolue en direction du secteur informel, et de venir en aide aux personnes en grande vulnérabilité, ou à besoins spécifiques, pour leur permettre de s'affranchir du joug de la précarité".

Extrait du discours royal de sa majesté du 18 mai 2005

Pour la réalisation de ces objectifs, et à la lumière des expériences internationales en la matière, il est nécessaire d'adopter de nouvelles approches notamment l'approche partenariale, participative et de proximité tout en respectant l'approche genre et l'approche environnementale. Ces approches sont à la base de la démarche de travail de l'ADS. Dans le même cadre, et dans le souci de renforcer l'approche territoriale, l'agence a conclu des conventions de partenariat d'ordre territorial (avec des communes, provinces ou régions) et sectoriel. Le but de cette démarche est de renforcer le développement local et de créer une dynamique locale.

En 2005, il a été procédé à la création de 35 Fonds de Développement Local couvrant différentes parties du territoire marocain.

Pour la mise en œuvre de l'approche de proximité et la lutte contre le déficit social dont pâtissent les quartiers urbains pauvres et en guise de soutien à la politique du gouvernement en matière de lutte contre l'habitat non réglementaire et les bidonvilles, l'agence a lancé un programme d'accompagnement social et de relogement des populations concernées dans les villes suivantes : Rabat, Témara et Casablanca et opérera prochainement à Agadir, Bouznika, Larache et Oujda.

Le but est d'appuyer des projets de développement en vue d'intégrer ces populations dans un environnement social convenable et respectueux de la dignité humaine.

Pour ce, l'ADS apporte aide et assistance aux plus démunis par l'appui à des projets et programmes de développement ciblés de façon à contribuer à :

- l'amélioration des conditions de vie des groupes défavorisés (hommes/femmes et enfants), bénéficiaires de la réalisation d'infrastructures sociales de base ;
- la promotion d'activités génératrices de revenus et/ou créatrices d'emplois en faveur des populations défavorisées ;
- et au renforcement des capacités des acteurs de développement.

2. Plan d'action de l'ADS de 2005

En 2005, l'ADS s'est fixée les objectifs suivants :

- Appui et financement de 300 nouveaux projets ;
- Finalisation et réception de 500 projets ;
- Renforcement de l'approche territoriale à travers la réalisation de 30 FDL en partenariat avec les collectivités locales ;
- Renforcement de son activité dans le domaine des AGR et des projets de renforcement des capacités des partenaires et des acteurs locaux ;
- Suivi de la réalisation des activités programmées pour les années antérieures ;
- Virement de 50% de ses engagements financiers au profit de ses partenaires en vue d'assurer la célérité dans la réalisation des projets.

3. Bilan des réalisations de l'ADS

3.1 Les demandes de financement des projets soumis par les acteurs locaux

En 2005, l'ADS a reçu près de 2 467 demandes de financement pour des projets de petite et de moyenne envergure soumis par différents intervenants dans le domaine du développement social et de lutte contre la pauvreté.

Répartition annuelle des demandes de financement soumises à l'agence selon ses principaux axes d'intervention

Année	Activités Génératrices de Revenus	Infrastructures Sociales De Base	Renforcement Institutionnel	Total des demandes
2001	41	89	8	138
2002	117	236	14	367
2003	293	515	19	827
2004	129	648	14	791
2005	127	184	33	344
Total	707	1672	88	2 467
Pourcentage	29%	68%	4%	100%

3.2 L'appui et le financement des projets

Le tableau suivant résume le bilan de l'agence concernant l'appui et le financement des projets en chiffre :

- **Le nombre global des projets approuvés par l'agence depuis son démarrage effectif en 2002**

Nombre des projets approuvés	1 356
Coût global des projets	646,5 MDH
Contribution de l'agence	247,6 MDH
Pourcentage de la contribution de l'agence	38,29 %
Contribution des partenaires locaux et des bénéficiaires (le montant mobilisé au niveau local par l'agence)	398,9 MDH
Moyenne du coût global par projet	476 700 DH
Moyenne de la contribution de l'agence par projet	182 500 DH
Nombre des bénéficiaires	2,35 Millions
Pourcentage des versements des engagements financiers	47%

- **Le bilan de l'agence pour l'année 2005 dans le domaine de l'appui et du financement des projets et les données sectorielles y afférentes**

Nombre des projets approuvés	282
Investissement global des projets	183,2 MDH
Contribution de l'agence	60,1 MDH
Pourcentage de la contribution de l'agence	33%
Nombre des bénéficiaires	Environ 332.000 bénéficiaires
Nombre des emplois créés	366 postes d'emploi
Nombre de jours créés pour la réalisation des projets	141 milles jours de travail

Branchement individuel des foyers en eau potable dans le monde rural	7 134
Aménagement des pistes rurales	89 km
Construction des « séguias »	11 400 m
Élevages d'ovins et caprins	1 232 têtes

Le pourcentage des projets d'activités génératrices de revenu est passé de 14% en 2004 à 32% en 2005 et de 2% à 8% des projets relatifs au renforcement des capacités des partenaires. Par contre, les projets relatifs au domaine des infrastructures sociales de base ont enregistré une baisse de 84% à 59%.

- **Réalisation des projets**

Pendant cette année, l'agence a assuré le suivi des projets approuvés pendant les années précédentes (environ 1074 projets) dont 633 projets réalisés. 58 projets ont été annulé et 45 conventions résiliées. Actuellement, 310 projets sont en cours de réalisation et 307 demandes de financement sont en cours d'instruction.

3.3 Les visites de terrain

Depuis le début de l'année 2005 et jusqu'au 31 décembre, les cadres de l'agence ont effectué 1844 visites de terrain parcourant près de 302.130 Km dans tout le territoire marocain notamment dans le milieu rural et dans des zones enclavées ; difficilement accessibles. La moyenne de la distance parcourue pour chaque visite dépasse 163 Km. Cela oblige l'agence à renforcer davantage ses ressources humaines pour effectuer ces visites et pour instruire et suivre les projets qui lui sont soumis.

L'ADS vise, à travers ces visites de terrain, à mettre en œuvre la politique de proximité afin de :

- Apporter aide et assistance aux porteurs de projets dans la formulation des projets ;
- Assurer le suivi des projets approuvés et en cours de réalisation et s'assurer du respect des partenaires de leurs l'engagements ;
- Etre présents pendant l'ouverture des plis ;
- Etre présents pendant la réception des projets ;
- S'assurer des besoins formulés par les populations pour la réalisation de leurs projets en matière de formation et d'appui ;
- Encadrer les acteurs sociaux pour la création d'une dynamique de développement locale autonome ;
- Réaliser des diagnostics locaux des besoins pour la création des FDL.

3.4 Le partenariat

L'approche partenariale est à la base du travail de l'agence, en plus des approches participative, environnementale et de proximité qui sont les ingrédients de base de responsabilisation des partenaires locaux de l'agence. C'est ainsi que l'ADS a conclu des conventions avec un grand nombre d'institutions dans le but de créer une certaine complémentarité entre les différents acteurs nationaux, régionaux et locaux et de réaliser des projets et programmes d'ordre partenarial ; il s'agit notamment des conventions suivantes :

- Convention-cadre avec « AL OMRANE » pour l'accompagnement social du programme de lutte contre l'habitat insalubre ;
- Convention de partenariat entre l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale et le Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche en vue d'appuyer le plan d'action national de lutte contre la désertification par l'amélioration des conditions de vie de la population vulnérable à Semmar, Nador.
- Convention de partenariat avec l'Institut Supérieur de l'Administration (ISA) pour la formation et l'encadrement des cadres de l'agence ;
- Convention de partenariat avec la Fédération Nationale des Associations de Micro-crédits, FNAM ;
- Convention de partenariat avec l'Association de Lutte Contre le Sida – ALCS pour l'appui aux projets générateurs de revenus au profit des personnes atteintes du Sida.
- Convention de partenariat avec l'Association Nationale Professionnelles au service des éleveurs Ovins et Caprins, ANOC - pour appuyer les projets territoriaux générateurs de revenus ;
- Convention-cadre avec la Direction des Affaires Rurales pour la réalisation de projets en faveur des collectivités traditionnelles dans le cadre des FDL.

3.5 Le suivi des programmes sectoriels et territoriaux

En 2005, l'ADS a lancé le projet Fonds Régional pour la Promotion de l'Emploi – FREPE dans la région de Marrakech Tensift El Haouz, en application de l'approche territoriale et en vue de contribuer à la création d'emplois.

L'ADS veille à assurer la gestion d'autres programmes, il s'agit notamment de :

- Sous-Programme d'Appui au Programme d'Action National (SAPAN) pour la lutte contre la désertification ; réalisé en partenariat entre l'ADS, le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), l'Agence de Développement des Provinces du Nord (APDN), et le Ministère de

l'Agriculture. Ce projet a pour but la lutte contre la désertification et la gestion rationnelle des ressources naturelles. L'agence a affecté quatre cadres chargés du programme au niveau des villes de Tantan, Errachidia, Boulmane et Figuig ;

- Projet « Arganier » pour l'amélioration des conditions de travail de la femme rurale et la gestion durable de l'huile d'argan dans les zones du sud-ouest du pays en partenariat avec l'Union Européenne (UE) ;
- Projet de tourisme rural à Taroudant en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) et l'ONG Migration et Développement ;
- Trois programmes d'accompagnement social pour les opérations de lutte contre les bidonvilles et l'habitat non réglementaire dans les douars suivants : « Al kora » à Rabat, « Guich-Oudeya à Témara » et « Messaoudi » à Casablanca ;
- Projet d'approvisionnement de 168 douars en eau potable, soit 110.000 habitants ; en partenariat avec l'Office Nationale de l'Eau Potable (ONEP) et les bénéficiaires ;
- Projets d'appui au préscolaire, au logement d'instituteurs et de Dar Talib (a) en partenariat avec le Ministère de l'Education National.

3.6 Le renforcement des capacités des partenaires et des acteurs locaux

En 2005, plus de 139 ateliers de formation et de campagnes de sensibilisation ont été organisés par les cadres de l'agence au profit des acteurs locaux. Près de 4500 bénéficiaires ont participé à ces rencontres et manifestations. Ces dernières ont porté sur :

- La formulation des projets ;
- Les Activités Génératrices de Revenus ;
- Les Fonds de Développement Local ;
- La gestion financière et administrative des associations ;
- Les procédures de l'ADS ;
- ... etc.

Il est à préciser que les cadres de l'agence ont participé à toutes les manifestations organisées au niveau local et rentrant dans le cadre de l'INDH.

De plus, l'agence a lancé un programme-pilote ayant pour but de former les acteurs de développement de Casablanca en partenariat avec « Forum de la citoyenneté ». Ces cycles de formation concernaient 40 cadres pour toute l'année dans les différents domaines du développement.

Dans le même sens, l'agence a conclu une convention de partenariat avec l'Université Mohamed V – Souissi - ayant pour objet l'ouverture d'une unité de formation dédiée aux acteurs de développement à la Faculté de Sala Al Jadida.

Dans le cadre de l'appui au développement local et en partenariat avec l'Organisation Mondiale du Haut Collège Internationale des Experts – Genève et l'Université Pierre Mendès France – Grenoble, il a été procédé à l'organisation d'un cycle de formation en matière de stratégies de développement territorial au profit de plusieurs cadres. L'ADS compte continuer dans ce même sens en prévoyant la formation des formateurs dans ce domaine et à qui il sera confié d'appuyer les plans de développement territorial dans le cadre de l'INDH.

3.7 Les Fonds de Développement Local (FDL)

En plus de 5 FDL créés en 2004, l'ADS a conclu, en 2005, des conventions créant 13 nouveaux Fonds de Développement Local.

17 nouveaux FDL seront créés suite aux concertations tenues avec les acteurs locaux.

3.8 La gestion des ressources financières et humaines de l'ADS

L'année 2005 s'est caractérisée par :

- L'ouverture de cinq nouvelles coordinations en exécution des décisions du Conseil d'Administration et en appui à la politique de proximité. Il s'agissait de la désignation des locaux, de l'achat des véhicules, des équipements logistiques et du recrutement des ressources humaines pour les coordinations de Tanger, Kenitra, Meknès, Guelmim et Al Hoceima.
- De plus, les 6 coordinations existantes ont été renforcées par six cadres administratifs pour assurer la gestion durable des CR et permettre aux Chargés de Projets de se consacrer pleinement au suivi des projets sur le terrain.

3.9 Le suivi du projet de déploiement du Système d'Information et de Gestion SIG – ISADS

Cette année, l'agence a connu la finalisation de la mise en place du Système d'Information et de Gestion qui est un instrument incontournable dans la gestion et le suivi des projets et programmes allant de l'étape préliminaire jusqu'à celle de leur réception définitive.

L'agence a également organisé des cycles de formation en faveur de ses cadres sur l'utilisation du système opérationnel dès le début de l'année 2006.

3.10 L'évaluation des projets et des procédures de l'agence et Audit

L'agence a, pendant cette année, connu trois opérations d'audit et d'évaluation :

1. Pendant 2005, l'agence a réalisé une étude en faisant appel à un bureau spécialisé en matière d'évaluation. Il s'agissait de :
 - Auditer la gestion financière des projets ;
 - Evaluer le système d'audit interne ;
 - Evaluer les aspects techniques de la réalisation des projets ;
 - Evaluer l'aspect socio-économique des projets.
2. L'audit des comptes par un bureau spécialisé en la matière ;
3. L'audit financier par l'Inspection Générale de Finances (IGF) concernant les projets financés par la Banque Mondiale.

Une consultation internationale a été lancée cette année pour l'élaboration et la mise en place d'un système de S&E des performances de l'agence.

3.11 La restructuration de l'agence

Dans le cadre de la restructuration de l'agence, cette dernière a organisé des concours d'ordre interne pour assurer une nouvelle répartition des tâches au sein de l'agence et aussi pour créer de nouveaux services afin de renforcer le suivi des projets. Il s'agit notamment du Service du Contrôle de Gestion et du Service Comptabilité et Finances. Cette mission a été confiée à un bureau externe.

3.12 La révision du Manuel De Procédures de l'agence

Pour la mise à jour des instruments de travail de l'agence et pour répondre aux nouvelles exigences qui peuvent ressortir du terrain, l'agence a procédé à la révision de son manuel de procédures en faisant appel à un consultant – juriste assisté par les cadres de l'agence aussi bien au niveau du siège qu'au niveau des coordinations régionales. Pour ce faire, un atelier de validation du manuel de procédures a été organisé impliquant tous les agents de terrain de l'agence.

3.13 Le Conseil d'Administration

Le CA s'est réuni deux fois cette année ; la première réunion du conseil s'est tenue au mois de janvier et la seconde au mois de juin. Les décisions qui en sont ressorties sont les suivantes :

- L'approbation du rapport financier et moral de l'année 2004 ;

- L'approbation des axes principaux du plan d'action de l'année 2005 ;
- L'étude du rapport des experts sur les activités de l'agence ;
- L'étude du rapport provisoire du comité d'audit externe ;
- L'approbation de la stratégie de l'agence 2006-2010.

Le CA s'est réuni une troisième fois le 8 décembre 2005 pour :

- Approuver le Procès Verbal du Conseil d'Administration précédent ;
- Discuter du rapport d'évaluation des projets financés par l'agence et du rapport d'audit des comptes externe.
- Présenter une stratégie provisoire au comité d'audit externe ;
- Etudier le budget de l'ADS pour l'année 2006.

3.14 La stratégie 2006-2010

L'agence a mis en place une stratégie 2006-2010 approuvée par le CA. En 2005, l'ADS a axé son intervention sur les AGR et la formation et l'appui institutionnel. Elle s'est basée sur l'approche territoriale, partenariale et de proximité et la concrétisation de la coopération avec les collectivités locales. De plus, l'ADS a continué à intervenir, mais de manière plus concrète, dans le milieu urbain par la mise en place de programmes d'accompagnement social des projets.

3.15 L'Initiative Nationale pour Développement Humain (INDH)

L'INDH inscrit le Maroc dans une nouvelle dynamique de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité puisqu'elle met l'Homme au centre des préoccupations et le considère comme une finalité du développement social. Cette initiative dont le fondateur est SM le Roi remet en cause la faisabilité des approches de développement jusque là dispersées et basée sur des actions isolées et individuelles. L'INDH met en avant les approches fondées sur la contractualisation, le partenariat et le dynamisme du tissu associatif pour garantir une adhésion efficace dans les projets de développement.

Pour adhérer à cette initiative, l'ADS s'efforce d'actualiser et mettre à jour ses procédures et sa démarche de travail pour s'adapter aux nouvelles exigences en appuyant les comités régionaux et provinciaux durant tout le processus de développement et pendant toutes ses étapes.